



Nom commercial: Magnesii subcarbonas pond

Numéro de la matière: 065384

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.01.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 27.09.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Magnesii subcarbonas pond

N° d'article 06538400

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour
cette FDS

sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Phrase(s) S

22

Ne pas respirer les poussières.

24/25

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 39409-82-0

INCI Magnesiumcarbonat

EINECS-Nr. 235-192-7

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien.

En cas de contact avec les yeux



Nom commercial: Magnesii subcarbonas pond

Numéro de la matière: 065384

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.01.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 27.09.12

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

En cas d'ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools. Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Pas de précautions spéciales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas requis.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Eliminer les résidus par rinçage à l'eau tiède.

6.4. Référence à d'autres sections

Agents dangereux ne sont pas dégagés.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution. Eviter la formation de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des acides.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Nettoyer les mains et le visage après le travail.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières

Protection des mains

Gants de protection



Nom commercial: Magnesii subcarbonas pond

Numéro de la matière: 065384

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.01.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 27.09.12

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Poudre		
Couleur	blanc		
Odeur	inodore		
pH			
Valeur	10	à	11
Concentration/H ₂ O	50	g/l	
Température	20	°C	
Point de fusion	Non déterminé		
Remarque			
Point d'ébullition	Non déterminé		
Remarque			
Point d'éclair	Non applicable		
Remarque			
Inflammabilité	Ne s'enflamme pas		
Densité			
Valeur	2.16		g/cm ³
Hydrosolubilité	faiblement soluble		
Remarque			
9.2. Autres informations			
Masse volumique apparente			
Valeur	50	à	600 kg/m ³

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****corrosion cutanée/irritation cutanée;**

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun effet d'irritation connue



Nom commercial: Magnesii subcarbonas pond

Numéro de la matiere: 065384

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.01.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 27.09.12

sensibilisation

Remarque

Aucune effect de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques**12.6. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Généralement pas dangereux pour l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Peut être éliminé et incinéré avec les ordures ménagères, à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) Not water hazardous

National regulations Switzerland

Classe suisse de la toxicité OFSPT-No. 0 (hors) 621 000

16. Autres informations**Informations complémentaires**

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.